



RAPPORT DU JURY DE LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE

ARTS

Session 2006

Les candidats dont les notes se situent :

- entre 0 et 4 : les candidats ne connaissent pas les dispositifs de l'éducation nationale relatifs aux différents domaines artistiques en lycée.
- entre 6 et 9 : les candidats méconnaissent les enjeux des options ; lacunes importantes par rapport aux contenus des programmes. Confusion entre animation et enseignement. Connaissances superficielles.

LA NOTE 10 :

- Valide les connaissances dans le champ disciplinaire artistique
 - Prise en compte des enjeux et objectifs de l'enseignement
 - Engagement dans une réflexion pédagogique
- au delà de 10 : candidats qui ont une très grande culture.

L'entretien porte sur la réflexion pédagogique mais également sur les connaissances des dispositifs, les contenus des programmes et les enjeux, les connaissances culturelles.

Conseils de préparation :

L'épreuve est définie en 4 points. Des connaissances dans chacun de ces axes doivent être approfondies.

Une réflexion sur la spécificité de l'enseignement de ces options dans les lycées et dans les sections littéraires (travail en équipe, relations avec le partenaire, par exemple).

La formation doit porter sur la connaissance des dispositifs et des programmes.

La connaissance du champ contemporain dans les arts concernés ne doit pas être négligée.

